

L'IND, une école où on se sent bien

Plan d'Actions Collectives

Chers élèves, veuillez croire que nous mettons tout en œuvre pour que chacun se sente au mieux à l'IND et voit son parcours chez nous rempli de réussites à tous niveaux.

- **Des problèmes scolaires ?**

Au **1^{er} degré**, la première personne de contact quand quelque chose ne va pas est votre titulaire, ou un professeur, qui pourra mettre en place une remédiation immédiate en classe. Ensuite, des remédiations en math, français et anglais sont organisées pendant les heures d'étude. M Coppine en est le responsable. Et puis il y a la cellule PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage) qui est à votre disposition pour vous aider. Contactez M. Coppine qui désignera éventuellement un coach PIA (Mme Lallemand, Mme Leyder, M Marquet ou Mme Pochet). S'ils le jugent nécessaire, vous pourrez bénéficier de cours spécifiques destinés à vous remettre sur les rails : méthode de travail (Mme Derycke, M Diederich et Mme Pochet), confiance en soi (Mme Leherte), gestion de son énergie (M Gourmet) et gestion de ses émotions (Mme Leherte).

Au **2^{ème} et au 3^{ème} degrés**, les enseignants (et votre titulaire en particulier) restent à votre disposition. Des remédiations sont organisées en fonction des disponibilités et certains professeurs donnent bénévolement des remédiations le temps de midi. En cas de gros problème de méthode de travail, vous pouvez contacter M Desart. Nous sommes également en train de former des coaches parmi nos élèves pour venir en aide à leurs pairs.

Entretemps, sachez que de nombreux conseillers pédagogiques accompagnent les enseignants de notre école pour les aider à vous faire progresser, à vous motiver davantage, à assurer plus de cohérence d'une année à l'autre et à vous conduire davantage vers la réussite, tout en maintenant nos exigences. A ce propos, nous testons pour le moment de nombreuses nouvelles méthodes pédagogiques. Merci d'y être réceptifs même si cela sort parfois des sentiers battus. Mais pour réussir, peu importe la méthode, VOUS DEVEZ TRAVAILLER !

- **Des problèmes avec d'autres élèves ?**

Ne gardez pas cela pour vous. Les espaces régulés de paroles animés par les professeurs de religion sont des endroits propices pour exprimer votre ressenti, vos émotions. Le but est que les élèves trouvent eux-mêmes les solutions afin de résoudre leurs problèmes et éviter ainsi que de petits conflits dégénèrent.

Ce n'est pas suffisant ? Alors les éducateurs sont à votre écoute ! N'hésitez pas à aller leur parler. Ils pourront dans la plupart des cas arranger les choses, avec ou sans sanction à la clé selon le cas.

Si vos problèmes relèvent plutôt de harcèlement (le harcèlement, c'est *une conduite intentionnellement agressive, adoptée par un ou plusieurs élèves, et qui se répète dans le temps*), alors les éducateurs feront appel à la cellule anti-harcèlement composée d'éducateurs (Mme Gouard et M Robinet) et de professeurs (Mme Lallemand, Mme Lanotte, Mme Michel, Mme Pierrard et M Savogin). Après avoir parlé avec l'élève harcelé, ils convoqueront les harceleurs et leur feront rédiger et signer des engagements qu'ils sont prêts à respecter pour mettre fin au harcèlement.

Veuillez noter que notre cellule est coachée par Dimitri Dupont, médiateur scolaire de la communauté française spécialisé dans le harcèlement. Le but est de faire prendre conscience aux harceleurs de leurs actes et de les faire évoluer positivement sans sanction. Si ça ne marche pas, ils seront convoqués devant le conseil de discipline.

Le conseil de discipline, composé de la direction (M Romain et M Coppine), d'enseignants (M Desart et M Savogin), d'éducateurs (Mme Gouard et M Robinet) et de deux élèves issus du conseil des élèves (Semeli Renotte (5GT1) et Thomas Schils (6GT1)), a pour but de faire réfléchir les élèves à leur comportement et éviter qu'ils ne le reproduisent. Nous chercherons à réinsérer les élèves et les remettre en selle. Des sanctions très lourdes (parfois avec sursis) pourront être prononcées. Les faits suivants (punissables par la loi et portant atteinte aux personnes ou à l'école) passeront systématiquement devant le conseil de discipline :

- Discrimination : stigmatisation de la différence par dénigrement, injures racistes, sexistes,...
- Agression physique ou vol
- Décrochage scolaire
- Manque de considération vis-à-vis d'un membre du personnel de l'école
- Manque de respect de la structure de l'école : vandalisme, atteinte à la réputation de l'école, perturbation du fonctionnement de l'école
- Usage asocial des réseaux sociaux ..

Veillez noter que les sanctions de renvois (temporaire ou définitif) seront toujours prises par la direction (M Romain et/ou M Coppine), en concertation avec les professeurs.

• **Besoin de parler à quelqu'un d'extérieur à l'école ?**

Que ce soit pour des soucis personnels, familiaux, relationnels, médicaux ou d'orientation, le PMS est là pour vous !

- M Bara (assistant social) reçoit le lundi les élèves de la 1^{ère} à la 3^{ème} : neufpms.bara@gmail.com
- Mme Tahay (assistante sociale) reçoit le mardi après-midi les élèves du degré différencié, de professionnelle et de daspa : neufpms.tahay@gmail.com
- M Glemot (psychologue) reçoit le vendredi les élèves de la 4^{ème} à la 6^{ème} : dirpmsneufchateau@skynet.be
- Mme Germain (infirmière) s'occupe de tous nos élèves et vient sur demande : neufpms.germain@gmail.com

- Mme Habsch (neuropsychologue) peut rencontrer les élèves à besoins spécifiques (dyslexiques, dyscalculiques, dyspraxiques, qui souffrent de troubles de l'attention, hyperactifs, à Hauts Potentiels,...).

Il est également possible pour ces élèves de mettre en place des adaptations raisonnables, à condition de rédiger un pass inclusion. Contacter M Coppine et / ou M Romain pour plus d'informations.

• **Et si malgré tout cela, vous souhaitez contacter quelqu'un d'autre...**

Alors nous vous conseillons M Dupont, médiateur scolaire. Pour le rencontrer, il est impératif de passer par M Coppine ou M Romain qui en feront la demande officielle.

Tout ceci est le fruit de nombreuses formations (direction, éducateurs et professeurs), du travail de réflexion du Comité de Pilotage, de la cellule réussite, de la cellule bien-être, du CPPT, de la cellule anti-harcèlement et du conseil de discipline. Nous sommes également suivis et coachés par l'université de Mons pour améliorer le bien-être dans notre école. Et nous comptons beaucoup sur le conseil d'élèves pour, ensemble, améliorer les choses.

L'IND doit être un lieu d'épanouissement et de convivialité pour tous !

Pour l'équipe éducative,

M. Romain, directeur

M. Coppine, directeur adjoint

Merci de montrer ce courrier à vos parents pour les tenir informés des dispositifs mis en place à l'IND